

Les châteaux de La Briantais à Saint-Servan

L'histoire de La Briantais à Saint-Servan recouvre trois siècles d'occupation d'un site naturel remarquable, une large pointe rocheuse surélevée dominant l'estuaire de la Rance entre l'anse du Vaugarni au nord et celle de la Flourie au sud¹. L'actuel château, édifié vers 1850, agrandi et embelli vers 1900, marque l'ultime étape d'une évolution complexe, issue d'un ambitieux projet né vers le milieu du XVIII^e siècle. Le lieu de La Briantais possédé en 1648 par un certain Charles Cheville², chanoine de Saint-Malo, est mentionné en 1703 sur une carte du Clos-Poulet accompagnant un mémoire dressé par un ingénieur de Gareneau³. C'est probablement cette « mettrie de la Briantais située en la Flourie » qui sert en 1709 de villégiature au négociant malouin Henri Poitevin des Ormes. L'édifice, qui n'est alors qu'une simple maison de campagne comme il en existe alors d'innombrables parmi le Clos-Poulet, est à l'époque composé d'une salle et d'une cuisine que surmontent une unique chambre et trois antichambres⁴.

¹ Le présent texte reprend et développe sous un angle nouveau un article publié par l'auteur dans les *Annales de la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, 2007, p. 221-224. Je remercie vivement Bruno Isbled qui m'a apporté son soutien précieux et a contribué à retrouver le plan de l'époque révolutionnaire et M^{me} Manonmani Restif avec qui j'avais commencé à travailler le sujet lorsqu'elle était archiviste de Saint-Malo.

² Cette famille, mentionnée en possession de la terre de La Briantais dès la fin du XVI^e siècle, se fait connaître au début du XVIII^e siècle par le biais des constructeurs du Vauléroult à Saint-Méloir-des-Ormes.

³ « Mémoire de la description du pays des environs de Saint-Malo, deux lieues au pourtour de la ville, celui particulier des propriétés de la Place ; celui des forts, tant de ceux faits que de ceux projetés par M. le Maréchal de Vauban. Par Picot ingénieur ordinaire, 15 juillet 1703 ». Vincennes, Service historique de l'Armée de Terre. Archives du génie, art. 8, section 1, Saint-Malo, carton 2, n^o 19. Ce mémoire de l'ingénieur Picot (sans rapport *a priori* avec le futur acquéreur de La Briantais) renvoie à une carte du Clos-Poulet, mentionnée dans les archives de l'Institut géographique national, carte disparue depuis 1971 mais dont il existe un ancien cliché.

⁴ Cf. inventaire de Henri Poitevin des Ormes cité par LESPAGNOL, André, *Messieurs de Saint-Malo, Une élite négociante au temps de Louis XIV*, Saint-Malo, éd. L'ancre de Marine, 1990, p. 746.

Le château de Michel Picot de Prémèsnil

Le domaine de La Briantais est acheté vers 1750 par Michel Picot de Prémèsnil. Issu d'une famille connue à Saint-Malo depuis le xv^e siècle, enrichie au xvii^e siècle dans le grand négoce⁵, ce personnage appartient au patriciat malouin le plus établi par ses origines et ses alliances familiales. En 1760, âgé de quarante-cinq ans et à la tête d'une fortune considérable, il s'installe définitivement à Saint-Servan où on le trouve alors enregistré sur les registres de capitation de la paroisse. Faute de documents précis sur les circonstances de la construction, c'est sans doute vers 1755 qu'il faut situer l'entreprise d'un projet de château, remarquable par l'ampleur de ses jardins et l'originalité de sa conception. Le « Relevé des Côtes de France » établi par les ingénieurs du roi en 1775⁶ (fig. 1) restitue fidèlement le dessin de cet ensemble et met en évidence l'axe majeur de la composition, une large perspective orientée en direction de la Rance qui prend pour point de mire la tour Solidor, transformée par là-même en une lointaine fabrique à l'arrière-plan du paysage. Le même relevé indique avec précision les alignements d'arbres destinés à canaliser cette vue⁷. Cet axe principal nord-sud, légèrement oblique est recoupé à la perpendiculaire par deux autres axes est-ouest : le premier correspond à l'avenue d'arrivée, le second traverse une terrasse supérieure. En léger contrebas de cette dernière à l'est et à l'ouest, distants l'un de l'autre de plus de 200 m, deux corps de bâtiments en symétrie, de proportions identiques et d'élévations semblables, viennent caler la composition. Celui de l'ouest, actuellement en ruines, sert de château jusqu'au milieu du xix^e siècle. Celui de l'est, toujours en place près du mur d'enceinte du jardin, sert de remises pour les voitures et d'habitation pour le régisseur.

⁵ Michel Picot de Prémèsnil (Saint-Malo, 1715-Saint-Servan, 1788), seigneur de Roscervo, Troguendi et autres lieux, appartient à une importante famille de négociants et d'armateurs de Saint-Malo. Après avoir séjourné dix ans à Cadix, il épouse en 1744 Servanne-Angélique Locquet de Château d'Assy. Son père, qui portait le même prénom, avait acquis la charge de conseiller-secrétaire du roi en 1710 et sa mère, Jeanne-Elisabeth Nouel des Antons, était elle-même la fille de Jean Nouel des Antons, enrichi par plusieurs expéditions dans les mers du Sud. Ce Michel Picot de Prémèsnil, imposé au titre de la capitation pour l'année 1710 sur la base d'une fortune estimée à 235 000 livres, se porta acquéreur, peu après 1730, pour la somme énorme de 200 000 livres, de la baronnie de Renac, importante seigneurie que le futur constructeur de La Briantais revendit dès 1747. Cf. LESPAGNOL, André, *Messieurs de Saint-Malo*, op. cit., p. 753 et sq.

⁶ « Relevé des côtes de France du Mont-Saint-Michel à Noirmoutier établi par les ingénieurs du roi », 61 planches. Paris, Service historique de l'Armée de Terre, Archives du génie, Vincennes. cote J 10 C 289, 4^e partie.

⁷ Cf. JOUY, Étienne de, *L'ermitage en province. Bretagne*, Paris, 1825, p. 53-55 : « [...] Dans ce riant séjour, des allées couvertes sont ménagées de manière à offrir en perspective et comme encadrés, des points de vue d'un effet magique ; on aperçoit tout à tour le port, la rade, Saint-Servan, Saint-Malo, la mer et des vaisseaux se dirigeant vers différents points. De dessus l'esplanade appelée le balcon on découvre sur la rive opposée l'habitation du Montmarin et la jolie campagne de Cancaval [...] ».

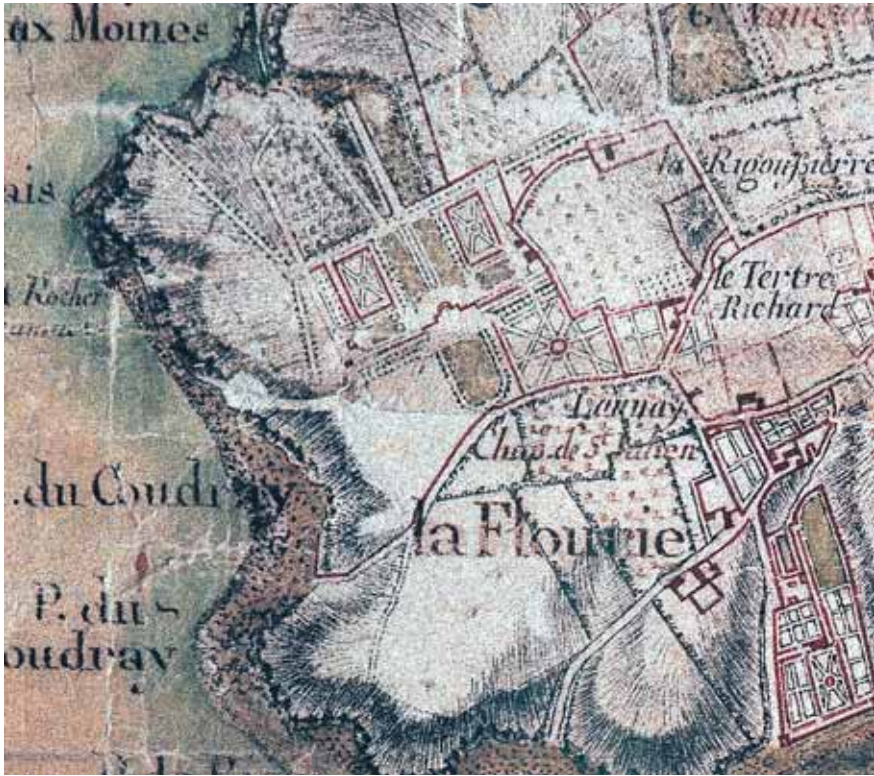


Figure 1 – « Relevé des côtes de France du Mont-Saint-Michel à Noirmoutier établi par les ingénieurs du roi », détail, vers 1775 (cl. Guy Artur, Inventaire, Région Bretagne)

Au nord du site, dans l'axe principal du jardin, une étroite terrasse maçonnée d'une longueur de plus de 100 m surplombait le glacis du terrain en pente vers le rivage. Cet ouvrage spectaculaire, fidèlement représenté sur le plan de 1775 et dont ne subsiste guère aujourd'hui que l'extrémité nord en abside, porte encore en 1835 le nom évocateur de *galère*. Par un raccourci optique escamotant la pente du terrain, cet étonnant belvédère devait ressembler depuis le centre du jardin à un môle avancé dans l'estuaire de la Rance. Il avait sans doute aussi pour but de contrôler en contrebas l'accès par une porte de mer, au seul point de la falaise présentant une crique abordable, où subsiste toujours aujourd'hui le débarcadère privé permettant à marée haute un accès maritime direct depuis Saint-Malo⁸ (fig. 2). L'accès principal par l'angle nord-est du parc – entrée actuelle du public – après le couvert d'une avenue

⁸ La porte de mer de La Briantais peut donner une idée de celle qui existait au bas des jardins du Montmarin, représentée avec sa grille flanquée de piliers sur une gravure de 1782.

ombragée longue de 150 m propulsait les arrivants au centre d'une perspective à couper le souffle. Un autre accès au sud, par le chemin du Tertre-Richard, ne ménageait pas moins son effet en plaçant le visiteur dans l'axe de la composition à son point le plus reculé. Dans cette large percée à vue de mer, théâtre dont le tableau principal est celui du rocher d'Alet et de l'horizon marin aux couleurs toujours changeantes, l'architecture est comme absente, escamotée latéralement et mise en coulisses.



Figure 2 – La Briantais, vue de la porte de mer (cl. Guy Artur, Inventaire, Région Bretagne)

Dans le bois qui surplombe l'accès par mer, une saignée taillée dans la roche conduit à une glacière, luxe rare réservé aux grandes demeures. Juste au-dessous, bordant l'ancien chemin d'accès, une fontaine est assortie d'un lavoir tandis que, devant l'entrée principale du parc, un vaste vivier forme abreuvoir et piscine à chevaux⁹. La chapelle du château, édifée en 1778, escamotée au milieu du labyrinthe au sud-est du parc et surtout conçue comme une fabrique de jardin, rompt totalement avec le modèle habituel des chapelles des malouinières presque toujours situées à la limite de l'enclos de la demeure, pour permettre l'accès des offices aux habitants du

lieu (fig. 3). Son péristyle d'ordre dorique à colonnes de bois, expressément mentionné dans un procès-verbal de 1799¹⁰, en fait sans doute une des premières manifestations du goût « à l'antique » dans le Clos-Poulet. Tout près, sur le point le plus haut du site, un second belvédère surplombant la Rance avec grand balcon de ferronnerie et banquettes latérales maçonnées (fig. 4), rare exemple de cette époque conservé en Bretagne et dans le bosquet voisin une « pyramide » aujourd'hui disparue, désignant sans doute à l'époque un obélisque, achèvent d'embellir, ainsi qu'il convient à la fin du XVIII^e siècle, un jardin aux multiples vues de mer, vanté par Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*¹¹.

⁹ On trouve des dispositions semblables entre autres à Launay-Ravilly, en Saint-Père-Marc-en-Poulet ainsi qu'au Puits-Sauvage en Saint-Servan.

¹⁰ « [...] Art. 6, n° 4 du plan. Le Labyrinthe dans la partie duquel est la ci-devant chapelle, ayant sa porte d'entrée et péristyle vers couchant [...] », Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Q 421, procès verbal d'estimation et plan de La Briantais, 5 messidor an VII (1799).

¹¹ Cf. CHATEAUBRIAND, François-René, *Mémoires d'Outre tombe*, Gallimard, NRF, Paris, 1951, t. 1, livre 5. chapitre 5 : « [...] Rien de plus charmant que les environs de Saint-Malo, dans un rayon de cinq à six lieues [...]. La Briantais, Le Bosq, le Montmarin, La Balue, le Colombier, sont ou étaient ornés d'orangeries, d'eaux jaillissantes et de statues. Quelquefois les jardins descendent en pente au rivage derrière les arcades d'un portique de tilleuls, à travers une colonnade de pins, au bout d'une pelouse ; par-dessus les tulipes d'un parterre, la mer présente ses vaisseaux, son calme et ses tempêtes ».



Figure 3 – Vue de la chapelle (cl. Norbert Lambart, Inventaire, Région Bretagne)



Figure 4 – Vue du grand balcon (cl. Norbert Lambart, Inventaire, Région Bretagne)

Un jardin peu ordinaire

L'ensemble du parc est alors réparti sur trois « étages ». Le jardin bas au nord-ouest établi sur les pentes de la falaise et délimité par l'avenue d'arrivée est laissé en bois ou taillis. Le niveau intermédiaire appelé le « plateau » qui accueille sur ses franges en vis-à-vis le château et sa basse-cour, accompagnés de leurs jardins respectifs, est recoupé en son milieu par deux parterres embrassant une plate bande étroite qui prolongent l'axe de la galère. Le niveau supérieur enfin est marqué par une terrasse maçonnée ouverte dans l'axe par un escalier dont la forme convexe fait écho au tracé des parterres. Cette terrasse, prolongée au sud par un tapis vert en hémicycle, est traversée par deux avenues bordées de charmilles, l'une partant vers l'est en direction de la cour des communs, l'autre conduisant vers l'ouest au point le plus haut du site vers un carrefour en rotonde et le belvédère donnant sur la Rance. Un tapis vert terminé en hémicycle près du mur qui longe le chemin du Tertre-Richard sépare ce dernier niveau en deux zones : l'une près des communs abrite un potager à compartiments, avec arbres en espaliers et large bassin central, l'autre du côté du château, le labyrinthe dans lequel se trouve la chapelle. L'originalité de ce parti architectural dans lequel logis et communs sont disposés en symétrie de part et d'autre d'une perspective laissée vide de toute construction, l'ampleur et l'importance du jardin, sa bipartition fonctionnelle et socio-économique qui intègre dans une conception unitaire et ornementale résidence et agrément d'un côté, parties agricoles et services de l'autre, sont sans doute à mettre en relation avec la culture personnelle de Michel Picot de Prémèsnil. La bibliothèque du château qui conservait les principaux traités d'architecture de l'époque¹² de même que les incontournables *Instructions sur les jardins fruitiers et potagers* de La Quintinie et *La théorie et la pratique du jardinage* de Dezallier d'Argenville a certainement largement inspiré la conception du jardin de La Briantais. L'organisation du jardin de la malouinière du Bosc, connue par un plan gravé du XVIII^e siècle¹³ qui représente à la place du parterre inférieur, un potager à quatre compartiments, semble confirmer que cette mixité n'était pas une pratique isolée.

À l'appui du relevé de 1775, le procès-verbal d'expertise de 1799, déjà cité, réalisé à la requête de l'un des héritiers, accompagné de son plan, ainsi que le cadastre de 1835 mettent en évidence l'organisation de l'espace autour du château et de sa basse-cour, totalement séparés (fig. 5 et 6). Le logis du château est installé entre

¹² On y trouve ainsi : *L'architecture française* en 3 volumes, les *Dix livres d'architecture* de Vitruve, *l'Architecture moderne ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes tant pour les maisons des particuliers que pour les palais*, par Charles-Étienne Briseux, le *Cours d'architecture*, de Charles-Antoine Daviler ainsi que *Le génie de l'architecture, ou L'analogie de cet art avec nos sensations*, publié en 1780 par Nicolas Le Camus de Mézières, preuve de l'intérêt pour ce domaine artistique bien après la construction du château.

¹³ « Plan du château du Bos et de son enclos ». Ce plan gravé, non daté mais sans conteste du XVIII^e siècle, conservé dans une collection privée, nous avait été aimablement communiqué par Philippe Petout.

deux cours. À l'est devant la façade principale une cour « verte » ou d'ornement, que prolonge un petit parterre, est accessible depuis l'avenue d'arrivée par une allée latérale, à l'ouest, une deuxième cour établie dans une excavation de la colline, accessible par une autre allée parallèle à la précédente abrite des latrines ainsi qu'une étonnante cave voûtée. Ce bâtiment aujourd'hui ruiné, qui évoque par sa forme trapue les ouvrages des ingénieurs militaires, recèle, d'après l'inventaire fait à la mort de Picot de Prêmesnil en 1788, un tonneau de vin de Roussillon, un « d'ordinaire », cent bouteilles de vin de liqueur et pas moins de soixante bouteilles d'eau-de-vie, produites à partir des pommes du verger.

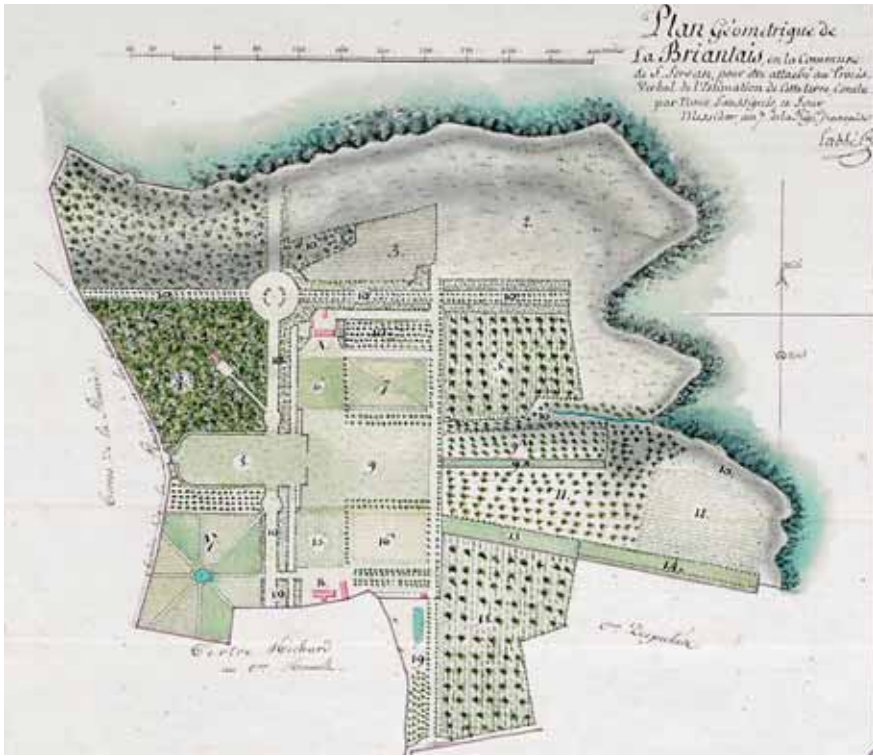


Figure 5 – Plan de La Briantais en 1799 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Q 421/2) (cl. Archives départementales Ille-et-Vilaine)

Dans la basse-cour, non loin de l'entrée du parc et à l'opposé du château, un corps de bâtiment en réplique abrite au rez-de-chaussée les remises de voiture – en 1788 une berline de voyage estimée 600 livres et une chaise à porteur à deux roues¹⁴ –,

¹⁴ Autrement appelée « vinaigrette ».



Figure 6 – Extrait du cadastre de 1835 (cl. Archives départementales Ille-et-Vilaine)

des écuries, une sellerie ainsi que des étables. Son étage, desservi par une tour d'escalier arrière hors-œuvre et comportant une chambre à cheminée à deux lits d'attache et deux cabinets, sert d'habitation pour le régisseur du domaine qui est sans doute aussi l'homme de confiance du propriétaire. La mention parmi le mobilier décrit dans l'inventaire de 1788¹⁵, d'une « charrue pour les allées », d'une paire de « mannequins » ou épouvantails, de bèches, de fourches, de râtaux et de « cisaillies à tailler », atteste que le régisseur remplit sans doute aussi les fonctions de jardinier. Au nord de ces communs enfin, un bâtiment long et bas, également conservé, abrite alors le cellier et le pressoir à cidre du domaine, avec son « tour en pierre de taille pour piler les pommes¹⁶ ».

¹⁵ Inventaire de La Briantais du 4 avril 1788, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 B 14/1407.

¹⁶ Les deux grands vergers de pommiers mentionnés en 1799 témoignent de l'importance de la production du cidre à La Briantais, sans doute dès la création du jardin.

L'architecture

Malgré l'état de ruine du bâtiment dont les toitures ont complètement disparu, l'examen des élévations aidé par les archives permet de se faire une idée précise du petit château de monsieur de Prémésnil. L'édifice d'à peine 20 m de long sur 7 m de profondeur, par les dimensions réduites de ses pièces et leur faible hauteur sous plafond, son étage à peine plus haut qu'un entresol et son toit brisé au comble habitable, se rattache à la famille des multiples pavillons ou ermitages à la mode au XVIII^e siècle. Les proportions réduites et le caractère compact de ce logis destiné à abriter un couple sans enfants correspondent sans doute aussi à un choix personnel du commanditaire. Seules les trois arcades de l'avant-corps central qui englobent les baies du rez-de-chaussée et de l'étage lui confèrent un caractère architectural indéniable (fig. 7) auquel devait faire écho, à plus de 200 m à l'est, l'élévation des communs de la basse-cour. Dans cette dernière toutefois, seul le corps central pourvu d'un toit brisé rappelle celui du logis, tandis que les ailes, dépourvues d'étage, sont couvertes de simples toits à deux pans (fig. 8). L'emploi des arcades, relativement peu fréquent dans les malouinières, de même que celui des toits brisés et d'un étage entresolé présente quelques points communs avec l'architecture du château du Montmarin, autre réalisation majeure atypique dans le contexte malouin, construite à la même époque pour Aaron Magon du Bosc¹⁷. Parmi les multiples architectes et entrepreneurs malouins du XVIII^e siècle, dont les réalisations sont le plus souvent restées anonymes, on peut avancer le nom de Robert Veron, architecte de Saint-Servan, chargé des fortifications de Saint-Malo, que son activité importante permet d'envisager comme un auteur plausible des édifices de La Briantais Quant à l'auteur du projet lui-même dans son ensemble, sans préjuger des talents locaux, il est peut-être à rechercher du côté d'un architecte parisien consacré qui aurait pu en donner le dessin lors d'une consultation¹⁸.

¹⁷ Le Montmarin est construit entre 1758 et 1763, date d'une première vente par le constructeur à son beau-père, Magon de Clos Doré. Voir à ce sujet MONNIER, Mathurin, *Châteaux, manoirs et paysages ou Quinze promenades autour de Dinan*, Mayenne, Floch, 1975, p. 505 ; et BARRIÉ, Roger et RIOULT, Jean-Jacques, *Les malouinières, Ille-et-Vilaine*. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Région Bretagne, Rennes, APIB, 1984, rééd. 1997, Images du patrimoine.

¹⁸ Robert Veron ou Verron (1713-1784) signalé en 1737 comme inspecteur des travaux du quatrième accroissement de Saint-Malo ; constructeur du presbytère de Saint-Servan près de l'église Sainte-Croix, édifié dans le style des malouinières simples à trois travées ; il succède en 1740 à Bernard Le Roy au chantier de la nouvelle église paroissiale de Saint-Servan, travaille en 1763 au monastère des Récollets de Saint-Servan, fait des réparations en 1769 à l'église de Saint-Jouan-des-Guérets, reconstruit en 1772 les grands fours et le doyenné à Saint-Malo... On peut aussi penser à Michel Marion, architecte de Saint-Malo de 1737, très actif dans cette ville jusqu'à sa mort en 1761. Merci à Philippe Petout qui m'a transmis ces notes sur les architectes malouins et signalé également la venue à Saint-Malo en 1754 de Pierre Vigné de Vigny, architecte du roi et collaborateur de Robert de Cotte, pour un projet de nouvel hôtel de ville. Lors de sa consultation malouine, ce brillant collaborateur de l'agence de Robert de Cotte, aurait aussi pu donner la première idée du château de monsieur de Prémésnil.



Figure 7 – Vue des ruines du château (cl. Norbert Lambart, Inventaire, Région Bretagne)



Figure 8 – Vue de l'ancienne maison du régisseur (cl. Guy Artur, Inventaire, Région Bretagne)

Le mobilier de La Briantais au XVIII^e siècle

Derrière la composition tripartite et symétrique de la façade principale du château, les divisions internes déconnectées de l'enveloppe externe comme les refends longitudinaux, disposés librement pour permettre l'association de volumes variés, témoignent du talent du constructeur à concevoir une distribution ramassée et commode. La plupart des pièces disposent d'un accès direct depuis le vestibule d'entrée, mais communiquent également entre elles par une enfilade sur jardin, conforme à la tradition classique française.

Un relevé des ruines actuelles éclairé par l'inventaire de 1788 déjà cité permet de restituer la distribution originelle et le mobilier du logis (fig. 9). Le vestibule situé du côté de la façade arrière indique clairement que c'est par ce côté que l'on accède au château, tandis que la façade principale à l'opposé ouvre sur un parterre cerné par un bosquet qui préserve l'intimité de la demeure. L'unique meuble mentionné dans cette entrée, une fontaine et son soubassement, montre que cet espace tient alors lieu de « point d'eau » accessible aisément depuis chacune des pièces du rez-de-chaussée.

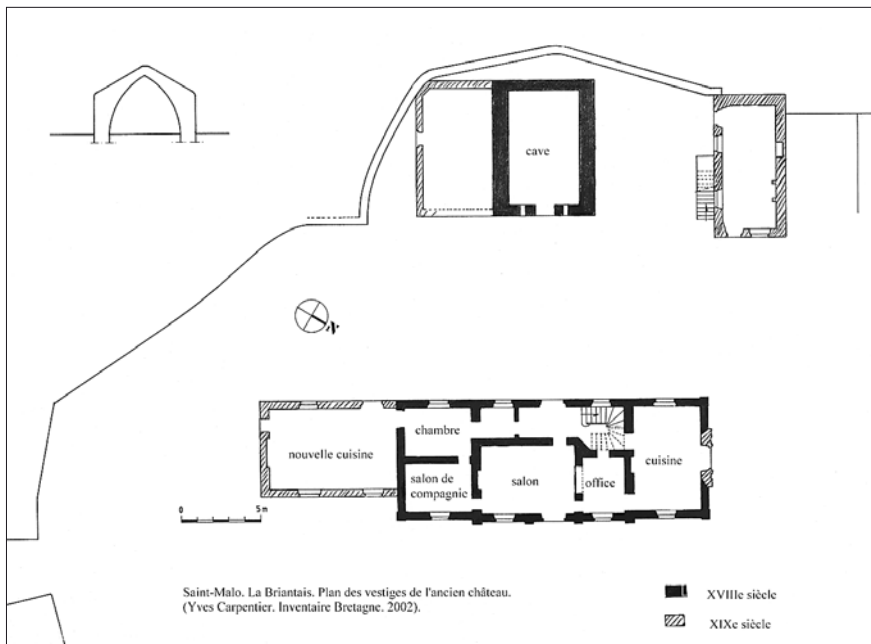


Figure 9 – La Briantais, ancien château, plan au sol restitué (Yves Carpentier, Inventaire Région Bretagne)

¹⁹ Voir à ce sujet BAZIN de JESSEY, Louis, « Saint-Malo et les importations de marbre en Méditerranée », *Annales de la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1982, p. 107-118.

Dans le salon principal au centre, ouvert sur le parterre par une fenêtre et une porte fenêtre, la cheminée de marbre « jaspé », probablement de Sicile ou de Sienne importé¹⁹ de Gênes, est surmontée d'un trumeau de glace, indice d'un luxe certain. Cette pièce qui ne mesure que 5 m sur 4 ne contient pas moins de douze fauteuils garnis de velours d'Utrecht jaune, une console à piétement doré et dessus de marbre faisant très probablement face à la cheminée et une table de jeu « à pieds dorés », l'ensemble donnant l'image d'un mobilier en vogue dans les intérieurs élégants vers le milieu du XVIII^e siècle. Un jeu de lotteau (*sic*) et une serinette²⁰, ancêtre des boîtes à musiques mécaniques qui se répandront au siècle suivant, donnent une idée des amusements de société de l'époque. La présence dans la même pièce de quatre fauteuils paillés et de douze chaises de même et d'une « table à manger » certainement pliante selon un usage encore répandu jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, atteste de son usage occasionnel comme salle-à-manger. Les quatre flambeaux d'argent, que des girandoles amovibles permettent de transformer en candélabres à plusieurs branches, et les douze autres « flambeaux simples » mentionnés parmi l'argenterie du château confirment que si l'usage de cette pièce est alterné, le dressage du couvert peut devenir somptueux dès que l'occasion s'en présente. Enfin, conformément à la mode qui s'impose dans les intérieurs aristocratiques au cours de la seconde moitié du siècle, les murs lambrissés restent nus, et les six pièces de tapisseries néanmoins estimées la somme de 384 livres, sans doute démodées, sont alors remisées dans une des chambres du comble. L'absence de toute commode parmi le mobilier du château, étonnante si l'on songe aux très nombreuses versions en acajou, chêne ou châtaignier produites dans le pays de Saint-Malo, peut s'expliquer ici par les dimensions réduites des pièces et la présence de placards intégrés dans les murs. Quant à l'unique tableau mentionné, un portrait d'Henri IV de modeste valeur, évocation hautement symbolique d'un monarque qui avait traité avec égard la « république malouine » redevenue fidèle au royaume²¹, il rend aussi sans doute hommage au « bon roi » dont la seconde moitié du XVIII^e siècle multiplie les représentations tout comme celles de son ministre Sully. Son caractère unique parmi le mobilier du château n'est que le reflet d'un désintéret général pour la peinture que révèlent la plupart des inventaires malouins de l'époque²².

²⁰ Il s'agit d'une boîte à musique à cylindre métallique hérissé de pointes, qui permet de jouer jusqu'à neuf airs, très en vogue au XVIII^e siècle, et couramment utilisée pour entraîner les serins des Canaries à chanter.

²¹ Cf. CHATEAUBRIAND, François-René, *Mémoires d'Outre-tombe...*, op. cit., t. 1, livre 1, chapitre 4, « [...] Il y a une belle capitulation entre Henri IV et Saint-Malo : la ville traite de puissance à puissance, protège ceux qui se sont réfugiés dans ses murs [...]. Rien ne ressemblait davantage à Venise (au soleil et aux arts près) que cette petite république malouine par sa religion, ses richesses et sa chevalerie de mer [...] ».

²² MAGON de LA GICLAIS, Henri, « Vieux inventaires malouins. Le mobilier et l'habillement aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de la société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1912, p. 3-58.

Dans l'office voisin du salon, c'est précisément une grande armoire « d'attache », c'est-à-dire encastrée, qui sert à ranger l'ensemble du linge de la maison ainsi que la vaisselle tandis que l'aile nord abrite la cuisine. La mention d'un « moulin à café, de trois caffetières de fer blancs, d'une tayère et d'une chocolatière », jointe à celle d'une « caffetière d'argent », traduit l'usage devenu courant des boissons exotiques. Les 17 plats et 88 assiettes d'étain remisés dans la cuisine sont alors probablement remplacés pour l'usage quotidien par une centaine d'assiettes de porcelaine enfermées dans l'armoire de l'office de même que deux « cabarets », composés de gobelets et leurs plateaux. Ces pièces, sans qu'il soit fait mention de leur provenance, correspondent selon toute vraisemblance à des porcelaines de Chine « de commande », tellement l'usage en est alors répandu dans la société malouine ; elles voisinent avec une importante série de 140 assiettes de « faïence anglaise », désignant de la terre de pipe ou faïence fine, et « douze gobelets et soucoupes de Strasbourg », probablement de porcelaine et issus de la manufacture de Joseph Hannong, qui illustrent la diversité des approvisionnements de Saint-Malo²³. Enfin les « salves à café et leurs soucoupes » mentionnées parmi l'argenterie désignent sans doute des portetasses en argent munis de plateaux destinés à recevoir des gobelets de porcelaine, en vogue vers le début du XVIII^e siècle, semblables à deux rares spécimens récemment acquis par le Musée de Bretagne²⁴.

Dans l'aile du sud, un deuxième salon dit « de compagnie » meublé d'une autre série de douze fauteuils garnis de velours d'Utrecht cette fois de couleur cramoisie, abrite une « grande glace carrée argentée et une console idem avec table de marbre » estimés la somme importante de 500 livres. Ce prix élevé qui correspond à la plus haute valeur du mobilier contenu dans le château laisse penser qu'il s'agit de meubles plaqués de garnitures d'argent d'un luxe exceptionnel, à la mode dans les intérieurs princiers ou aristocratiques de la seconde moitié du XVII^e siècle²⁵. La chambre basse contiguë à ce salon était probablement celle du maître de maison, si l'on en croit la présence d'un lit « en double tombeau », non dénué d'un certain appareil estimé à la valeur importante de 60 livres. Au premier étage, dans la chambre de son épouse, la mention d'un secrétaire et d'une armoire en bois de châtaignier, qui sont après les meubles précédemment cités et la literie, toujours onéreuse, estimés pour les valeurs non négligeables de 40 et 36 livres, fournit la preuve, une fois de plus, que ce bois local concurrençait dans les intérieurs malouins les plus riches des bois

²³ Il s'agit probablement de pièces sorties de la manufacture de Joseph Hannong de Strasbourg dont la porcelaine dure à base de kaolin était réputée pour sa solidité et la qualité de ses décors de fleurs « au naturel ».

²⁴ Voir RIOULT, Jean-Jacques, VERGNE, Sophie, *Les orfèvres de Haute Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 335, porte-tasses et leurs plateaux, par Jean-Baptiste Boullémer, Rennes, 1714-1716.

²⁵ Voir à ce sujet le catalogue de la récente exposition, ARMINJON, Catherine, *Quand Versailles était meublé d'argent*, Paris, RMN, 2007.

exotiques comme l'acajou ou le palissandre. Au dessus de la cuisine, le cabinet de monsieur qui correspond à notre actuel « bureau », abrite une abondante bibliothèque riche de 265 titres, témoin de la culture encyclopédique du propriétaire. Littérature, histoire, politique, morale, philosophie, religion, médecine, histoire naturelle et botanique : à l'image de l'esprit des Lumières, tous les domaines sont représentés de même que les récits de voyage très nombreux, qui illustrent la fascination exercée par le Nouveau Monde et l'Extrême-Orient. Ce même cabinet renferme le coffre-fort de la demeure qui contient un important ensemble d'argenterie ainsi que plusieurs rouleaux de pièces d'or et d'argent, confirmant l'importance du numéraire dans les inventaires malouins de l'époque, mais aussi un alambic de cuivre et une cave à liqueur qui semblent indiquer que c'est le propriétaire lui-même qui distillait son eau-de-vie. Cinq chambres secondaires ainsi que celles des domestiques trouvent place dans le comble brisé au second étage du corps de logis achevant ainsi une occupation maximale de l'espace dans une demeure de dimensions réduites.

Le château, inhabité sous la Révolution, est vendu comme bien national. Le nouvel acquéreur se plaint alors du fermier « qui vend du lait et des boissons dans les bosquets, allées et parcs de *la retenue* de la Bryantais, et que quantité d'habitants de Saint-Servan et de Saint-Malo en font leur promenade publique, ce qui peut donner lieu à quelques pillages [...] ». L'ouverture du parc au public entraîne la construction d'une porterie. La représentation fidèle du parc qui accompagne le procès-verbal d'expertise de 1799²⁶, montre que l'on a conservé le tracé général du jardin en le simplifiant. Le domaine transformé en « retenue » étant tenu par un fermier, la plupart des anciens parterres est mise en labour, y compris les pièces de terre les plus étroites comme la *galère*, tandis que d'autres sont supprimés et remplacés par de simples pelouses. Dans le bas du parc, deux vergers de pommiers alimentent le pressoir à cidre près de la ferme. Après être passé dans les mains de Jacques-Wulfram Ethéart en 1803, de François Hervé Fontan Le Jeune, négociant de Saint-Malo en 1811, le domaine est acheté à ce dernier en 1818 par Charles-Joseph Périer d'Hauterive (La Réunion, 1761-Saint-Servan, 1829), officier d'infanterie issu d'une famille créole originaire de l'île Bourbon – actuellement la Réunion – alliée au milieu des négociants malouins. Charles Périer tente de recréer à La Briantais l'ambiance des maisons de planteurs²⁷ et apporte à la demeure une légère touche néo-classique. Une véranda ou *varangue* est ajoutée devant le corps central, contre le pignon nord, un faux avant-corps percé d'une porte fenêtre à

²⁶ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Q 421, procès verbal d'estimation et plan de La Briantais, 5 messidor an VII (1799).

²⁷ Cette ambiance créole de La Briantais au début du XIX^e siècle est évoquée par JOUY, Étienne de, *L'ermite en province...*, *op. cit.*, « [...] Nous nous sommes assis devant la maison dans une galerie ouverte en forme de varangue, et je me crus un moment transporté aux Indes orientales [...] ».

fronton triangulaire surmonté d'une urne à l'antique procure désormais une vue sur la Rance, tandis que la cuisine est transférée à l'opposé du logis dans une aile nouvellement construite. Des garde-corps de fonte ajourés enjolivent les fenêtres dont les entourages sont peints en ocre jaune et les persiennes en bleu-vert selon la mode des maisons d'outre-mer. Un colombier de plan carré, qui ne doit rien à l'Ancien Régime comme on aurait pu le croire, est alors seulement édifié dans l'axe sur la terrasse supérieure et représenté sur le cadastre de 1835.

Le nouveau château de La Briantais

Le domaine est revendu en 1846 par les héritiers de la famille Périer d'Hauterive à Jacques-Eugène Sully-Brunet, député de l'île Bourbon et ardent défenseur de l'abolition de l'esclavage, qui construit probablement aux alentours de 1850, un nouveau château sur la terrasse supérieure du jardin, dans l'axe de la perspective. Son fils revend en 1865 à son beau-père Jean Larsonnier cette « maison bourgeoise » conçue comme un pavillon à trois niveaux simplement couvert d'un toit plat en zinc, selon la mode anglaise qui se répand alors²⁸ sur la Côte d'Émeraude. Le nouveau propriétaire, riche industriel parisien protestant, sous-directeur de la Banque de France, est probablement à l'origine d'importants travaux qui transforment la nouvelle demeure en un véritable château d'esprit Second Empire. Sa nouvelle toiture d'ardoise, à comble brisé de forte pente, percée de lucarnes et d'œils de bœuf de formes variées et ponctuée d'un belvédère panoramique en lanternon, ses jeux de pilastres plaqués sur des refends qui calent les angles des ailes, présentent un tel air de parenté avec l'architecture de l'imposant hôtel de ville de Saint-Servan, conçu en 1862 par l'architecte départemental Hyppolite Béziers-Lafosse, que c'est sans doute à ce dernier qu'il faut attribuer la paternité du projet, même si l'on sait que les travaux ont été conduits par l'architecte servannais Alexandre Leroyer. Entre les ailes de la façade principale, une véranda métallique formant jardin d'hiver, assortie d'une marquise, sert désormais de vestibule d'entrée. À la même époque, le jardin régulier du XVIII^e siècle dont les tracés fondamentaux sont conservés, est réaménagé dans le style paysager en vogue largement diffusé en Bretagne par les frères Bülher²⁹.

²⁸ Elle est ainsi décrite dans l'acte de vente de 1865 : « [...] Une maison bourgeoise élevée sur cave et sous-sol, rez-de-chaussée, de deux étages carrés, grenier sur le tout, couverte de zinc, cour, remise et dépendances [...] », Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 Q 5/2865.

²⁹ NOURRY, Louis-Michel, « Les jardins des frères Bülher », *Ar Men*, n° 69, juillet 1995. L'auteur, qui reconnaît à juste titre dans le nouveau tracé du parc de La Briantais tous les signes d'une œuvre des frères Bülher, en attribue par erreur la commande à la famille de Guébriant.

En 1888, le domaine de La Briantais est acheté par Charles-Émile La Chambre (1816-1907), homme d'affaire malouin enrichi dans le commerce lucratif d'importation de guano du Pérou, député d'Ille-et-Vilaine de 1876 à 1878 et de 1889 à 1893 et qui avait déjà acquis en 1880 la propriété voisine du Tertre-Richard. Son fils, Charles-Auguste La Chambre (1861-1937), député d'Ille-et-Vilaine de 1902 à 1906, entreprend d'importants travaux dans les toutes dernières années du XIX^e siècle³⁰. Le nouveau château, devenu trop étroit pour les réceptions d'un personnage public, est augmenté de deux imposantes ailes couvertes de toits à l'impériale (fig. 10). Celle de l'ouest est entièrement occupée par un vaste salon ouvert largement sur le parc par trois côtés et relié directement à ce dernier par une porte fenêtre ouvrant sur un perron, celle de l'est abrite une grande salle-à-manger doublée au nord d'un office avec monte-plat depuis les cuisines situées au sous-sol. À cette occasion, la distribution du rez-de-chaussée est complètement repensée et la décoration entièrement renouvelée (fig. 11)³¹. Bien que les documents d'archives pouvant aider à la compréhension de cette importante mutation n'aient pas à ce jour été retrouvés, il est cependant possible par l'analyse d'en démontrer l'ampleur.

L'escalier de la demeure, jusqu'alors situé près de l'entrée est alors supprimé, et un nouvel escalier monumental, véritable morceau de bravoure architectural, installé à la place de l'ancien grand salon central du côté du parterre (fig. 12), occupe également le volume d'une ancienne chambre de l'étage. Sa volée intermédiaire suspendue qui enjambe par trois arcades la largeur de la cage est marquée en son centre par un balcon intérieur en surplomb soutenu par des colonnes cannelées. La large coquille qui en orne l'avancée, la rampe de ferronnerie d'inspiration Louis XV, les murs ornés de tables et de pilastres moulurés portent la trace du goût éclectique de la fin du siècle, tandis que les portes et les volets intérieurs doublés de miroirs apportent l'éclat nécessaire aux grandes réceptions nocturnes. Pour dissimuler le développement de ce nouvel escalier sur l'élévation postérieure du château et préserver la transparence du côté du jardin, l'architecte, à ce jour inconnu, a remplacé les anciennes fenêtres par trois baies en plein cintre, fermé l'arcade centrale par une porte vitrée à deux battants dont le tympan, aveugle, n'est qu'un trompe l'œil, et inscrit dans l'embrasement des arcades latérales des fenêtres de hauteur réduite surmontées d'oculus qui réinterprètent avec brio le style du XVIII^e siècle (fig. 13). Cette habile recomposition, peu décelable au premier regard, témoigne du talent de son concepteur pour s'intégrer dans un programme préexistant. À l'intérieur, pour maintenir la transparence entre les deux façades du château et son inscription dans l'axe de perspective du XVIII^e siècle, un mur de refend transversal est supprimé

³⁰ Plusieurs cartes postales représentant le château avec son aspect actuel sont timbrées de cachets datés 1905, fournissant ainsi un précieux *terminus ad quem*.

³¹ Mes remerciements à Marc Jean, responsable du service Archives-documentation de la ville de Saint-Malo, qui m'a aimablement transmis le plan du château actuel.

et remplacé par deux colonnes en fausse pierre coiffées de chapiteaux ioniques à pendentifs, tandis que du côté de l'entrée une large arcade fermée par des portes vitrées détermine un vestibule qui laisse entrer la lumière du jardin d'hiver. De part et d'autre de ce sas d'entrée trouvent place une loge de portier à droite et un escalier de service doublé d'un ascenseur à gauche, sans doute un des premiers exemples du genre dans une demeure privée à Saint-Malo, le tout répondant aux exigences de confort et de distribution requises pour une habitation luxueuse à la fin du XIX^e siècle,



Figure 10 – Vue générale du château actuel (cl. Norbert Lambart, Inventaire, Région Bretagne)

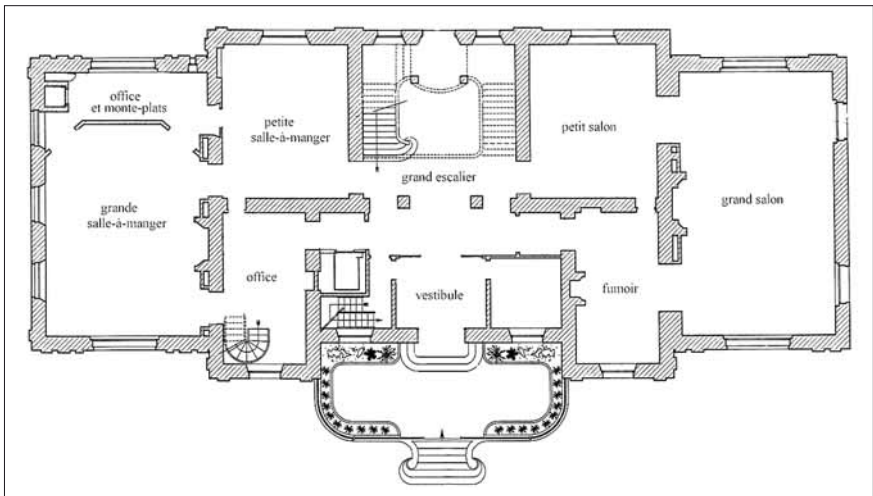


Figure 11 – Plan du rez-de-chaussée du château actuel d'après plan DAUF, ville de Saint-Malo

d'autant plus logique si l'on rappelle la résidence régulière à Paris dès les années 1880 de la famille La Chambre et son implication dans la vie politique et mondaine de la fin du siècle. Son adresse parisienne du 15 rue Nitot (actuelle rue de l'amiral d'Estaing), dans un très chic hôtel néo-Louis XV construit en 1898 pour la princesse Radziwil par l'architecte Paul-Ernest Sanson fournit peut-être une piste sérieuse pour l'attribution des travaux effectués alors à La Briantais³².



Figure 12 – Vue générale du grand escalier (cl. Guy Artur, Inventaire, Région Bretagne)



Figure 13 – Vue générale façade postérieure (cl. Guy Artur, Inventaire, Région Bretagne)

³² Merci à Philippe Bonnet de m'avoir signalé l'adresse parisienne de la famille La Chambre.

À l'occasion de ces travaux, l'ensemble des pièces du rez-de-chaussée reçoit une nouvelle décoration. Les ramages du bois blond du petit salon dont le lambris encadre une cheminée « à l'anglaise » surmontée d'un miroir en niche et d'étagères à bibelots, le faste néo-rocaille très Belle Époque du Triomphe d'Amphitrite sculpté en haut-relief sur la cheminée du grand salon (fig. 14 et 15), le décor du fumoir, pastiche réussi du XVIII^e siècle, rattachent désormais le nouveau château de La Briantais aux grandes demeures balnéaires bâties à Dinard de l'autre côté de la Rance. Il faut également associer à ces importants travaux du début du XX^e siècle, la construction à l'est du parc, jouxtant les communs du XVIII^e siècle, préservés, d'un vaste bâtiment abritant une grande ferme modèle associée à des communs, fermant par son plan en U la basse-cour du château et occultant désormais le pavillon du XVIII^e siècle, tandis qu'à 200 m de là l'ancien château est progressivement laissé à l'abandon. Cette grande et remarquable construction de style néo-normand, en pan de bois et appareil ornemental de brique et calcaire (fig. 16), semble désormais à la mesure du nouveau domaine tout autant qu'elle reflète le train de vie des habitants et l'intérêt de Charles La Chambre pour l'agriculture³³. Plusieurs aménagements enfin sont apportés au parc parmi lesquels, près de l'ancien balcon surplombant la Rance, une interprétation du temple de l'Amour du Petit Trianon, habillée de treillage qui vient occuper l'esplanade du belvédère laissée en attente depuis le XVIII^e siècle (fig. 17).



Figure 14 – Cheminée du petit salon (cl. Guy Artur, Inventaire, Région Bretagne)

³³ Charles La Chambre, outre ses fonctions de député était propriétaire foncier et membre de la très conservatrice et aristocratique Société des agriculteurs de France. Plusieurs cartes postales anciennes montrent les vaches du domaine de La Briantais paissant librement dans le parc du château.



Figure 15 – Cheminée du grand salon (cl. Guy Artur, Inventaire, Région Bretagne)



Figure 16 – Vue générale des communs (cl. Guy Artur, Inventaire, Région Bretagne)



Figure 17 – La Briantais, vue du Temple de l'Amour
(cl. Norbert Lambart, Inventaire, Région Bretagne)

Durant la dernière guerre, le château est occupé par la Kriegsmarine³⁴, mais n'est pas bombardé. Le domaine reste dans la famille La Chambre jusqu'en 1975. Guy La Chambre (1898-1975), maire de Saint-Servan de 1932 à 1940 et de Saint-Malo de 1947 à 1965, député d'Ille-et-Vilaine, plusieurs fois ministre de 1933 à 1954, lègue le château au diocèse qui en fait un lieu de séminaires et de rencontres. Le diocèse le vend à la ville de Saint-Malo en 1998. Depuis, le parc de La Briantais est ouvert au public et le château utilisé pour des expositions et des manifestations culturelles.

Jean-Jacques RIOULT
conservateur en chef, Inventaire du patrimoine culturel, Région Bretagne

³⁴ La livraison de novembre 1940 d'un magazine allemand de propagande, *Westfront Illustrierte*, dont une photocopie est conservée aux Archives départementales, sous la cote 520 W 17, vante la belle vie des troupes d'occupation installées dans le château réquisitionné.

